

# Le ministère rassure les Algériens et insiste sur la prévention

Page 3

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4990 - Lundi 27 janvier 2020 - Prix : 10 DA

En raison de la présence d'une bactérie dans le lait en sachet

## Tizi Ouzou : la principale laiterie fermée

Page 24

Prise en charge et accompagnement thérapeutiques des cancéreux

## Consolider la formation des auxiliaires médicaux pour mieux soigner

Page 3

### Syrie, état des lieux

Par Mohamed Habili

Les hostilités ont repris autour d'Idleb, cette fois-ci surtout pour le contrôle de la stratégie Maarat al-Nouman, mais également dans les environs d'Alep, où récemment une contre-offensive surprise de la rébellion s'est soldée par des dizaines de morts dans les rangs de l'armée syrienne. Le conflit, devenu sporadique depuis des mois, retrouve sa vigueur par moments, en général suite à des attaques menées par la rébellion. De cette dernière il ne reste quasiment que les composantes djihadistes, au nord-ouest de la Syrie comme à l'est de l'Euphrate, où la victoire sur Daech ne signifie pas qu'il ait complètement disparu. On sait qu'une partie de ce qui constituait l'Armée syrienne libre a été expédiée en Libye par la Turquie, et qu'une autre l'aide à contrôler la zone tampon conquise sur les Forces démocratiques syriennes, pourtant alliées de la Coalition dirigée par les Etats-Unis. On ne comprendrait rien à ce qui se passe militairement dans ce pays, dont les deux tiers sont tout de même revenus et cela depuis plusieurs mois dans le giron de Damas, si l'on ne voyait pas que les territoires échappant encore au contrôle de ce dernier sont occupés par des forces différentes. A Idleb et autour d'Alep, il y a Hayat Tahrir al-Cham, l'ex-Front Nosra. Au nord-est, ce sont les turcs qui sont présents, et plus au sud les Kurdes et les Américains, qui protègent ces derniers mais également les zones pétrolières de Deir Ezzour. A priori, si la bataille d'Idleb est sans cesse reportée, c'est en raison des accords de Sotchi passés entre la Turquie, la Russie et l'Iran.

Suite en page 3

### Erdogan à Alger pour deux jours

# Nouvelle impulsion aux relations algéro-turques



PH/D. R.

Il est le premier chef d'Etat étranger à se déplacer à Alger depuis l'élection du Président Tebboune le 12 décembre dernier à la tête du pays. Recep Tayyip Erdogan, président de la République de Turquie, effectue depuis hier une visite d'amitié et de travail de deux jours. Les échanges commerciaux et culturels, les investissements, le climat des affaires et la question libyenne ont été au menu des entrevues entre les deux chefs d'Etat.

Lire page 2

Entreprises

## Une agence nationale du numérique pour la fin du semestre en cours

Page 4

Une passerelle entre la musique et les arts visuels

## Exposition «Hommage au jazz» de Nouredine Chegrane

Page 13

Erdogan à Alger pour deux jours

# Nouvelle impulsion aux relations algéro-turques

■ Il est le premier chef d'Etat étranger à se déplacer à Alger depuis l'élection du Président Tebboune le 12 décembre dernier à la tête du pays. Recep Tayyip Erdogan, président de la République de Turquie, effectue depuis hier une visite d'amitié et de travail de deux jours. Les échanges commerciaux et culturels, les investissements, le climat des affaires et la question libyenne ont été au menu des entrevues entre les deux chefs d'Etat.

Par Lynda Naili

**A** l'invitation du Président Tebboune, Tayyip Erdogan a fait d'Alger sa première escale de sa tournée présidentielle en Afrique. A son arrivée en fin de matinée à l'aéroport international Houari-Boumediene, Erdogan, soulignant «la relation historique que lie la Turquie à l'Algérie remontant à cinq siècles», a affirmé à la presse que l'objectif de sa visite «est de renforcer et de raffermir les relations bilatérales et les domaines de coopération entre les deux pays». Après s'être recueilli au sanctuaire des Martyrs à Alger, à la mémoire des chouhada de la guerre de Libération nationale où il a déposé une gerbe de fleurs, le président turc s'est entretenu, au Palais d'El Mouradia, avec son homologue algérien sur les voies et moyens à même de renforcer les liens unissant les deux pays, l'élargissement des domaines de coopération bilatérale, ainsi que la concertation sur les questions internationales d'intérêt commun, selon le communiqué de la Présidence. Ainsi, lors d'un point de presse conjointement animé tenu à l'issue de ces entretiens, Erdogan, qui lancera une invitation à Abdelmadjid Tebboune pour une visite officielle dans son pays, fera part de leurs décisions de «hisser au plus haut niveau notre coopération avec l'Algérie et d'éliminer les contraintes à l'investissement». En outre, sur la question libyenne, le président turc affichera sa «conviction quant au rôle essentiel de l'Algérie dans le règlement de la crise en Libye». Une crise qui, dira-t-il, «en raison du phénomène de migration illicite, touche aussi bien l'Algérie que la Turquie, et pour laquelle la solution ne peut être militaire». Dans ce sens, Erdogan déclarera que «des discussions sont en cours pour garantir un cessez-le-feu définitif en Libye et pour ouvrir les voies du dialogue entre les parties belligères».

De son côté, le Président Tebboune, qui a présenté ses condoléances à son homologue turc pour le tremblement de terre



qui a secoué son pays et a fait au moins 35 morts, s'est engagé à relever «très prochainement» les échanges commerciaux entre les deux pays à hauteur de «plus 5 milliards de dollars». Par ailleurs, le président de la République a affirmé avoir donné son «accord» à la Turquie pour l'acquisition d'un terrain à Alger pour la construction d'une nouvelle ambassade. A cela, il fera part de l'ouverture de centres culturels respectifs dans les deux pays. Pour conclure, Tebboune soulignera que les discussions avec son homologue turc, élargies aux membres des deux délégations, ont aussi abouti au renforcement des échanges de visites entre les deux pays en vue d'approfondir la coopération bilatérale et de maintenir un contact permanent entre les chefs de la diplomatie respectifs.

## Une coopération et des échanges en essor

En outre, en marge de cette visite présidentielle, s'est déroulé le forum d'affaires algéro-turc conjointement présidé par le Premier ministre, Abdelaziz



Djerad et le président turc, Recep Tayyip Erdogan. Il s'agit pour les deux parties de renforcer la coopération économique entre l'Algérie et la Turquie qui, ces dernières années, enregistre une dynamique particulière notamment avec la réalisation de nombreux projets de partenariat et l'accroissement du niveau des échanges.

A ce titre, les responsables d'institutions économiques, des chefs d'entreprises et des hommes d'affaires des deux pays ont tenté d'identifier les voies et moyens à même de donner une nouvelle impulsion au partenariat économique, notamment dans les domaines de l'industrie, du tourisme, de l'agriculture et des énergies renouvelables, ce qui devrait permettre de développer davantage leur coopération écono-

mique en vue de la hisser au niveau de l'excellence de leurs relations politiques et d'amitié.

Pour rappel, plusieurs accords de partenariat ont été conclus entre l'Algérie et la Turquie, notamment dans les domaines de la sidérurgie, de l'industrie, de l'agroalimentaire, du tourisme et de la culture, faisant de la Turquie le premier investisseur étranger hors hydrocarbures en Algérie. Les échanges commerciaux algéro-turcs ont également connu un essor pour s'établir à plus de 4 milliards de dollars durant les 11 premiers mois de 2019, faisant de la Turquie le 5<sup>e</sup> partenaire commercial de l'Algérie après la Chine, la France, l'Italie et l'Espagne. En 2018, les échanges avaient atteint 4,628 milliards de dollars, constitués de 2,318 milliards de dollars

d'exportations algériennes, en hausse de plus de 26% par rapport à 2017 et 2,310 milliards de dollars d'importations auprès de la Turquie en augmentation de 14% par rapport à la même période. L'objectif tracé par les deux parties est celui d'atteindre, dans les prochaines années, un volume de 10 milliards de dollars par an d'échanges commerciaux. En 2018, le président du conseil d'affaires algéro-turc, Fuat Tosyalı, avait affirmé «la volonté de son pays de consacrer la dynamique imprégnant les relations algéro-turques», plaçant pour la signature d'un accord de libre-échange entre les deux pays. Plus de 200 000 Algériens avaient visité la Turquie en 2017, profitant d'une cinquantaine de vols aériens hebdomadaires reliant les villes des deux pays. L. N.

## Algérie-Turquie : création d'un conseil de coopération de haut niveau

**UNE DÉCLARATION** commune portant création d'un conseil de coopération de haut niveau entre l'Algérie et la Turquie a été signée hier à Alger. La déclaration a été signée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune et son homologue turc, Recep Tayyip Erdogan. Le président turc avait entamé, plus tôt dans la journée, une visite d'amitié et de travail de deux jours en Algérie, à l'invitation du président Tebboune.

Douanes algériennes

## Plus de 1000 milliards DA de taxes et droits perçus en 2019

**P**lus de 1000 milliards DA de taxes et droits ont été perçus par les Douanes algériennes, en 2019, en dépit du recul des importations, a-t-on appris, hier à Tipasa, auprès du directeur général de ce corps, Mohammed Ouaert, qui a qualifié ce bilan d'«honorable». Intervenant à l'ouverture d'une cérémonie de célébration de la Journée internationale des Douanes, M. Ouaert, qui

était accompagné du ministre délégué chargé des Statistiques et de la Prospective, Bachir Messaïta, a qualifié ce bilan réalisé par les Douanes algériennes, en matière de perception des taxes et droits d'«honorable», en dépit du «recul sensible des importations», a-t-il souligné. «Ces résultats sont le fruit de la politique d'anticipation adoptée dans la lutte contre les mafias de

gonflage des factures, ce qui explique partiellement, a-t-il ajouté, un recul de 3,5 milliards de dollars dans les importations». Durant ces festivités organisées cette année sous le slogan «la durabilité au cœur de l'action douanière pour les personnes, la prospérité et la planète», le DG des Douanes algériennes a également souligné la «détermination» de son administration à

«poursuivre la lutte contre la bureaucratie à travers la réduction de la durée et des frais de transit des marchandises et des personnes», dans l'objectif, a-t-il dit, d'«encourager la compétitivité de l'économie nationale». «Les Douanes algériennes vont également poursuivre la lutte contre la fraude et toutes les formes de criminalité par des méthodes efficaces, parallèlement à la pro-

tection du citoyen et de son environnement conformément aux conventions internationales signées par l'Algérie», a ajouté M. Ouaert, citant notamment les conventions relatives à la lutte contre le commerce de produits nuisibles pour l'environnement, la protection de la faune et de la flore, des antiquités et du patrimoine mondial.

Safy T.



## Coronavirus

# Le ministère rassure les Algériens et insiste sur la prévention

«Nous avons mobilisé des équipes médicales, doté les aéroports internationaux de caméras thermiques et pris toutes les mesures pour se prémunir contre l'épidémie du Coronavirus. On a instruit les différents établissements de santé du pays pour prendre en charge les personnes touchées, mais pour le moment aucun cas n'a été signalé», a rassuré, hier, le directeur de la prévention et de la lutte contre les maladies transmissibles au ministère de la Santé, D' Djamel Fourar .

Par Thinhinene Khouchi

Lors d'une conférence de presse organisée au niveau du ministère de la Santé à Alger, le directeur de la prévention et de la lutte contre les maladies transmissibles au ministère de la Santé, en présence du directeur de l'Institut Pasteur et du directeur de l'Institut national de la santé publique, a indiqué que «trois aéroports (Houari-Boumediène d'Alger, Mohamed-Boudiaf de Constantine et celui d'Oran) ont été dotés d'appareils de contrôle, notamment des "caméras thermiques" et des équipes médicales pour se prémunir contre l'épidémie du coronavirus». Ajoutant que «les ports et les établissements de santé des différentes wilayas du pays ont été instruits pour renforcer la prévention et prendre en charge les cas dès leur apparition». Le directeur de la prévention et de la lutte contre les maladies transmissibles au ministère de la Santé a affirmé que la seule manière de contrer ce virus est «la prévention». Il a souligné que «pour le moment, il n'y a pas de vaccin pour contrer le coronavirus, seule la prévention peut protéger le citoyen de cette épidémie qui a fait son apparition au début du mois de décembre en Chine et qui s'est propagée dans plusieurs pays». Concernant l'OMS, D' Fourar a assuré qu'«à ce jour, l'Organisation mondiale de la santé n'a encore donné aucune instruction ou alerte, ni aux opérateurs économiques ni aux passagers, concernant l'apparition récente du coronavirus en Chine pour mettre en garde



Ph. > E. Soraya/ A.

contre les menaces du virus dans le monde». En outre, pour éviter que des personnes contaminées par ce virus n'entrent en Algérie, D' Djamel Fourar a assuré que les personnes venant de Chine, de Dubaï, de Turquie et de Doha sont soumis à un contrôle et appelées à contacter leur médecin en cas d'apparition des symptômes du coronavirus dont la fièvre, toux, courbatures et maux de tête qui sont généralement les premiers signes à se déclarer. Des symptômes qui ressemblent évidemment beaucoup à ceux de la grippe dite classique. A une question sur les

risques de propagation du nouveau coronavirus en Algérie avec le retour des pèlerins qui sont de retour de la «Omra» où différentes nationalités se retrouvent, le ministère a annoncé des mesures de protection en faveur des pèlerins qui vont subir des contrôles médicaux dès leur arrivée à l'aéroport et vont aussi être instruits de contacter les médecins en cas d'apparition des symptômes de cette épidémie. Enfin, notons que le bilan de l'épidémie de pneumonie virale en Chine est monté à 56 morts et près de 2 000 personnes sont contaminées, ont indiqué les

autorités hier. Une demi-douzaine de pays d'Asie est désormais touchée et un deuxième cas a été confirmé aux Etats-Unis. Un cas suspect a été détecté pour la première fois au Canada. L'étude des premiers cas tend toutefois à montrer que le taux de mortalité de ce virus baptisé 2019-nCoV, de la famille des coronavirus, est assez faible. Ce taux «est pour l'instant de moins de 5 pour cent», juge un professeur français, expert auprès de l'OMS.

T. K.

## Prise en charge et accompagnement thérapeutiques des cancéreux Consolider la formation des auxiliaires médicaux pour mieux soigner

Ces dernières années, le nombre de personnes atteintes d'un cancer a fortement progressé et les chiffres sont en constante augmentation. Des milliers de nouveaux cas sont enregistrés annuellement, selon les spécialistes. Pourtant, les cancéreux ne bénéficient d'aucune couverture sociale, ni psychologique ni même celle d'accompagnement pour leur assurer une fin de vie en toute dignité. Et pour cause, certains acteurs directement concernés ne s'impliquent toujours pas, ou partiellement, dans ce dossier. Il ne suffit pas d'organiser des campagnes de dépistages, car celles-ci doivent être systématiquement suivies en cas de diagnostic positif d'une prise en charge et d'un accompagnement thérapeutique du patient. Dans ce sens, la secré-

taire générale de la Société des auxiliaires médicaux en oncologie, M<sup>me</sup> Souhila Lakhal, a mis en avant la nécessité de consolider la formation continue des auxiliaires médicaux et de renforcer les centres anti-cancer (CAC) en ressource humaine pour lutter efficacement contre cette maladie. Soulignant l'importance de renforcer les services et centres anti-cancer en personnel paramédical, notamment en auxiliaires médicaux, M<sup>me</sup> Lakhal, auxiliaire médicale au Centre Pierre et Marie Curie (CPMC), a plaidé en outre pour la consolidation de la formation continue en faveur de ces acteurs de la lutte anti-cancer afin de mieux les habiliter à la prise en charge les malades, dont le nombre ne cesse d'augmenter. Après avoir déploré «l'absence de la forma-

tion continue pour cette catégorie, pourtant mise en avant dans le Plan national de lutte contre le cancer 2015-2019», elle a évoqué «la grande pression que subissent les auxiliaires médicaux au CAC, notamment au CPMC d'Alger qui accueille les malades des 48 wilayas». Concernant le dossier du malade, M<sup>me</sup> Lakhal a indiqué que le retard accusé dans la numérisation des dossiers des malades est à l'origine des dysfonctionnements dans la prise en charge, «essentiellement en termes de retards dans les rendez-vous et l'administration de soins dans les délais», estimant que le dossier du malade est un document à même de servir de base aux autorités pour la mise en place de mesures adéquates, d'évaluation et d'amélioration des presta-

tions. Pour sa part, le chef de service oncologie au CPMC, P<sup>r</sup> Kamel Bouzid, a qualifié le rôle des auxiliaires médicaux dans la prise en charge des cancéreux de «primordial», au vu des missions qui leur sont dévolues en matière d'accueil, d'orientation, de chimiothérapie et de coordination entre différentes spécialités médicales. Il a déploré le fait que des CAC à l'intérieur du pays, pourtant dotés d'équipements modernes, ne disposent pas des ressources humaines nécessaires à leur bon fonctionnement, ce qui, a-t-il dit, contraint les malades de se déplacer de ville en ville pour pouvoir recevoir leurs soins. Les malades, d'où qu'ils viennent, doivent être pris en charge au niveau des CAC, a-t-il insisté, fustigeant les structures qui orien-

## LA QUESTION DU JOUR

### Syrie, état des lieux

Suite de la page une

Les Etats-Unis ne sont pas parties prenantes de ces accords, mais ceux-ci n'auraient probablement jamais vu le jour s'ils n'étaient pas présents en Syrie. Leur présence ci s'est beaucoup réduite avec le temps ; aujourd'hui elle se ramène à un demi-millier de soldats. Lesquels, qui plus est, peuvent être à tout moment rappelés. D'ailleurs, ils auraient dû l'être déjà, compte tenu de l'engagement de Donald Trump en ce sens dès avant son arrivée à la Maison-Blanche. On sait combien il est important pour lui de tenir les promesses faites à ses électeurs. S'il obtient un deuxième mandat, ce à quoi il aspire de toutes ses forces, ce sera dans une large mesure pour avoir fait de ses promesses de campagne des engagements fermes. Si donc Idleb n'est toujours pas reprise, et si par ailleurs les Turcs occupent une frange de la Syrie, c'est seulement parce qu'un demi-millier de soldats américains sont encore sur place. Qu'ils partent, et les accords de Sotchi ne vaudront plus l'encre dont ils sont écrits. En réalité, ce sont eux qui servent de bouclier à la fois aux djihadistes qui tiennent Idleb et quelques autres positions dans la province d'Alep. Eux également qui protègent les soldats turcs pourtant présents en force dans la zone tampon. Dernièrement, une colonne de soldats syriens et russes a marché sur Deir-Ezzour. Elle a dû rebrousser chemin devant la détermination des Américains à leur barrer la route. Les Syriens et les Russes, ainsi que leurs autres alliés, n'ont pas peur des Américains. S'il leur arrive de reculer devant eux, c'est parce qu'ils ne veulent rien faire qui ait pour résultat de prolonger leur présence sur le sol syrien. Parfois ils sont pris d'impatience devant leur retrait annoncé mais qui ne s'opère pas, voilà tout.

M. H.

tent les patients vers le secteur privé. De son côté, la présidente de la Société algérienne de psycho-oncologie (SAPO), P<sup>r</sup> Zina Oukkal, a mis l'accent sur la conscience et l'éthique professionnelles que doivent impérativement avoir les auxiliaires médicaux, compte tenu de leur rôle dans la prise en charge des malades, appelant à renforcer la formation dans ce domaine. Mustapha Si Ahmed, membre de la SAPO, a, quant à lui, souligné l'importance de la programmation d'activités pour les enfants cancéreux au niveau des CAC mais aussi à l'extérieur, en plus de leur prise en charge psychologique.

Meriem Benchaouia

# Une agence nationale du numérique pour la fin du semestre en cours

■ Une agence nationale de numérique, composée de représentants des secteurs concernés, sera mise en place avant la fin du semestre courant pour le développement de ce domaine et son intégration dans l'économie nationale, a indiqué samedi une représentante du Premier ministre.

Par Siham B.

Lors d'une conférence à l'occasion du lancement de la caravane de sensibilisation à l'importance de la numérisation, de l'entrepreneuriat et du E-paiement, M<sup>me</sup> Fatiha Slimani a indiqué que «la nouvelle stratégie du gouvernement encourage les jeunes à l'entrepreneuriat, notamment en matière de numérique qui contribue au développement de l'économie nationale», ajoutant que «le Premier ministre a donné des instructions pour l'accueil, le soutien et l'accompagnement de tous les porteurs d'idées, désirant créer leurs propres entreprises dans ce domaine». A ce propos, elle a annoncé la mise en place, avant la fin du semestre en cours, d'une agence nationale du numérique, composée de représentants des secteurs et acteurs concernés, dont l'objectif sera le développement de ce domaine et son intégration dans l'économie nationale. Cette agence permettra à l'Algérie de se positionner au niveau international grâce à son potentiel dans ce domaine, particulièrement les compétences et les capacités



dont jouissent les jeunes algériens en la matière, a-t-elle estimé. Pour sa part, le ministre de la Micro-entreprise, des Start-up et de l'Economie de la connaissance, Yassine Djeridene, a indiqué que la création de son département dénotait de l'intérêt accordé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, aux jeunes et à leurs aspirations, estimant impératif d'œuvrer à la construction d'une nouvelle économie fondée sur le savoir et le numérique pour faciliter au citoyen les procédures et booster l'économie nationale. De son côté, le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a affirmé que le projet de numérisation en Algérie était «ambitieux» d'où l'importance de l'adhésion de tous les concernés. Il a affirmé, dans ce sens, que son département «soutiendra cette entreprise par tous les moyens afin d'atteindre, au moins 50% de transactions commerciales et monétaires via les moyens de paie-

ment électronique, à l'horizon 2023». Le ministre délégué chargé des Start-up, Yacine Walid, a estimé que «les initiatives de généralisation du numérique en Algérie dénotent la détermination des jeunes algériens à relancer l'économie nationale et à son édification sur le savoir et les nouvelles technologies», ajoutant que «les start-up permettront à l'économie nationale de réaliser un bond qualitatif et que les portes de son département sont ouvertes devant les jeunes désirant travailler dans ce domaine». De son côté, le ministre délégué chargé du Commerce extérieur, Aïssa Bekkai, a mis en avant «l'impératif de développer une économie nationale basée sur le savoir et le numérique en vue de promouvoir de nouveaux services et des richesses alternatives au pétrole, mais aussi exportables». Le ministre délégué chargé des Incubateurs, Nassim Diafat, a mis l'accent, également, sur «l'importance de

la relance des entreprises numériques privées en vue de développer l'économie nationale». Le représentant du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a fait état d'instructions aux wilayas pour l'accompagnement des actions de la caravane de sensibilisation à l'importance du numérique, de l'entrepreneuriat et du e-paiement à travers toutes les wilayas concernées. Le wali d'Alger, Abdelkhalek Sayouda, a indiqué, pour sa part, que «le soutien aux entreprises numériques et aux start-up constitue l'un des piliers de la nouvelle économie nationale», affichant la disponibilité de ses services à accompagner les jeunes investisseurs dans ce domaine par différents moyens à commencer par la mise à leur disposition de locaux pour ouvrir leurs entreprises. Le responsable de la caravane de sensibilisation à l'importance du numérique, de l'entrepreneuriat et du

e-paiement, Mourad Mechta a indiqué, quant à lui, que cette deuxième édition de «La génération digitale Algérie», sera organisée sous le patronage du Premier ministre en coordination avec les ministères de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, du Commerce, du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale avec la participation de la wilaya d'Alger. Cette édition verra la participation de 1 500 ambassadeurs du numérique à travers 20 wilayas, à savoir Alger, Béchar, Ghardaïa, Ouargla, Laghouat, Djelfa, El Oued, Biskra, Bordj Bou Arreridj, Sétif, Constantine, Batna, Annaba, Skikda, Béjaïa, Tizi Ouzou, Oran, Sidi Bel-Abbès, Tlemcen et Mostaganem, a-t-il soutenu, soulignant la possibilité de sa généralisation à d'autres wilayas. La manifestation sera organisée en ateliers portant sur tous les secteurs partenaires et les différentes franges sociales, elle commencera dans les universités du 25 janvier au 12 mars, puis au salon prévu du 14 au 16 mars, avant de sillonner les wilayas, du 19 mars au 30 juillet, avec au programme des conférences et des ateliers de sensibilisation à l'entrepreneuriat outre des concours de la meilleure start-up, du défi des sponsors et des partenaires pour la réalisation de leurs exigences numériques. Parmi les universités et les écoles devant prendre part à la manifestation, M. Mechta a cité l'Université des Sciences et de la Technologie Houari-Boumediene (USTHB), l'Ecole nationale supérieure d'informatique (ENSI), l'Ecole nationale polytechnique (ENP), l'Ecole nationale supérieure d'agronomie (ENSA), l'Ecole nationale supérieure de technologie et le pôle universitaire de Koléa, l'Université de Boumerdès, l'Université Saad-Dahlab de Blida, l'Université d'Alger, l'Ecole supérieure d'hôtellerie et l'Ecole nationale d'administration (ENA).

S. B./APS

## Apiculture

### Malika Malki, une vie vouée au monde de l'abeille et de sa ruche

A 59 ans, Malika Malki, une apicultrice de la wilaya de Blida, a voué sa vie au monde de l'abeille et de sa ruche, si bien qu'elle est considérée actuellement comme une référence dans le domaine, sa renommée s'étendant sur toute la région de la Mitidja, voire à travers tout le pays. Enseignante de profession, M<sup>me</sup> Malki, qui a acquis cet amour des abeilles dès l'enfance auprès de son grand père, lui-même apiculteur, expose son savoir-faire à la Foire nationale du miel et des produits de la ruche, qui se poursuit jusqu'au 28 janvier à la place du Musée public Abdelmadjid-Meziane de Chlef. Une expertise soutenue par l'affluence des visiteurs sur

son stand, qui veulent profiter des conseils et explications que fournit volontiers la professionnelle. C'est à l'âge de 12 ans que la passion de la mère de famille pour les abeilles s'est révélée alors qu'elle accompagnait son grand père à son rucher pour récolter du miel. Une passion que même une attaque d'abeille dont elle et ses amies ont été victimes près de son domicile familial dans la région de Beni Djemaâ d'El Affroune (18 km à l'ouest de Blida), n'a pu faiblir. Désormais, Mme Malki partage son intérêt particulier pour cet insecte singulier avec son mari et ses enfants, sa famille étant devenue son plus grand allié dans le développement de son

activité. Et pour cause, le mari de cette amoureuse des abeilles a fondé son propre rucher, où elle est passée de simple amatrice à une véritable professionnelle du métier. Après avoir approfondi ses connaissances dans le domaine par l'acquisition, à la suite de nombreuses formations, des nouvelles méthodes et techniques en vigueur en matière d'apiculture, M<sup>me</sup> Malki apportait d'abord son aide à son mari en dehors des horaires de son travail d'enseignante et durant le week-end, avant de se consacrer totalement à cette activité suite à sa sortie en retraite, choisissant de se spécialiser dans la production de la gelée royale et de la thérapie par le venin d'abeille.

Elle explique avoir expérimenté cette thérapie par le venin avec des enfants autistes et obtenu des résultats «relativement bons». L'apicultrice possède également une expérience non négligeable dans la transhumance des ruches qui permet de réaliser de meilleurs rendements au double plan qualitatif et quantitatif. Actuellement, M<sup>me</sup> Malki s'occupe du volet commercialisation des produits de son entreprise familiale, prenant part à différentes foires et expositions liées à ce domaine et organisées à l'échelle nationale. Elle envisage à l'avenir d'exporter vers l'étranger sa production de miel et ses dérivés, dont elle se félicite d'être aux normes mondiales en

vigueur et le fruit d'un savoir-faire familial traduit d'abord par l'expérience acquise auprès de ses parents, le tout enrichi et amélioré par le savoir scientifique de deux de ses enfants, qui ont choisi d'exercer respectivement dans l'analyse du miel et la lutte contre la spéculation, et la production de la gelée royale. Malika Malki, qui est visiblement fière de la certification scientifique apportée à son miel grâce à ses deux enfants, a réussi grâce au monde qu'elle s'est créée autour des abeilles à sauvegarder un legs familial, ce qui rend cette activité d'autant plus chère à son cœur.

Yanis G.



À cause des impôts et d'autres entraves à leur profession

# Les apiculteurs appréhendent l'avenir

■ Des apiculteurs de Boumerdès et d'autres wilayas du pays participant à la Foire nationale du miel et des produits de la ruche, abritée par la wilaya, ont avoué appréhender l'avenir à cause des impôts et autres contraintes rencontrées dans leur profession.

Par Malek M.

«L'avenir de cette profession séculaire est quasi dépendante des services des impôts qui sont appelés à effacer nécessairement les impôts dus des années passées, tout en limitant les nouveaux (impôts) aux seuls gains, pour qu'on puisse les régler», ont soutenu nombre d'apiculteurs dans une déclaration à l'APS, en marge de la 4<sup>e</sup> foire nationale du miel et produits dérivés. Parmi les apiculteurs, Amar Sadour de Tizi-Ouzou, a estimé que «la non affectation d'incitations fiscales aux apiculteurs, tout en leur imposant des taux annuels déraisonnables, n'encourage pas les producteurs à développer leurs exploitations et promouvoir leurs produits». Des apiculteurs ont exprimé le souhait que les services des impôts «compréhendent les spécificités de notre profession, dans l'imposition des taxes forfaitaires», citant notamment ceux qui prati-



quent des petits métiers, tout en prenant en compte les périodes d'arrêt de travail en raison des

intempéries ou autres problèmes exogènes. L'absence d'un cadre juridique pour l'orga-

nisation de la filière et l'exploitation des énormes opportunités disponibles à l'échelle nationa-

le, est l'autre problème soulevé par les apiculteurs présents à cette foire, selon les échos recueillis par l'APS. Un producteur de la région de Tighzirt (Tizi-Ouzou), Akouilal.M, a exposé nombre de contraintes qui constituent, selon lui, une entrave à la promotion de la filière, citant à ce propos, outre le problème de la commercialisation, «le retard accusé dans la réception des crédits destinés à la production du miel et dérivés», ainsi que «l'obligation faite aux apiculteurs de régler leurs factures dans une période inopportune», a-t-il déploré. M. Akouilal a également abordé l'absence de statistiques et données réelles sur la production de la filière, ainsi que l'usage anarchique des pesticides dans la lutte contre certaines maladies comme la cochenille qui s'attaque aux feuilles d'eucalyptus et la Varroa. Quant au président du Conseil interprofessionnel de la filière apicole de la wilaya de Boumerdès, Bouchareb Fouad, il a mis le doigt sur l'usage anarchique des produits phytosanitaires, ajouté au problème d'absence de vétérinaires spécialisés, de laboratoires de contrôle et de la certification de la qualité du miel et des produits de la ruche. A cela s'ajoute, a-t-il dit, «l'absence d'un statut particulier pour organiser la profession et faire la part entre l'apiculteur professionnel et l'amateur et, partant, contribuer à restituer la confiance entre le consommateur et le producteur qui est contraint de vendre son produit dans des lieux inadaptés (rues)», a-t-il souligné. M. Bouchareb a également cité les difficultés liées à la réduction des surfaces forestières et végétales destinées à la transhumance des abeilles, outre la cherté des emplacements des ruches, qui sont loués entre 4 000 et 5 000 DA par mois.

M. M./APS

Manifestation musées universels

## Invitation du musée agricole de Sidi Bel-Abbès en Grande-Bretagne

Le musée agricole de Sidi Bel-Abbès est invité à prendre part à la manifestation des musées universels qui se tiendra en mars prochain en Grande-Bretagne, a-t-on appris de son responsable, en marge du salon international de l'agriculture qui a pris fin samedi à Oran. Ghalem Sardi a indiqué que le musée agricole basé au rectorat de l'université de Sidi Bel-Abbès «Djillali Liabes» a reçu une invitation de l'Association internationale des musées d'agriculture pour prendre part à la manifestation des musées universels prévu en Grande-Bretagne en mars prochain. Cette participation du musée de Sidi Bel-Abbès, reconnu au niveau de l'Association internationale des musées d'agriculture (AIMA) et de la Fédération des musées d'agriculture et du patrimoine rural, permettra de présen-

ter et faire connaître cet espace premier du genre au niveau national et deuxième en Afrique, a souligné M. Sardi, l'initiateur de la création de ce musée. Cet établissement conserve plus de 17 000 pièces et dispose de trois divisions, la première concernant les semences, les insectes et les feuilles, la deuxième est la maison de l'agriculteur qui met en exergue le quotidien de l'agriculteur ancien et la troisième est réservée aux différents matériels utilisés en agriculture dont les grands engins, a fait savoir cet agronome et universitaire. Créé en 2004, ce musée draine de nombreux visiteurs dont des personnalités, des universitaires étrangers, des étudiants et des élèves et organise à travers les universités du pays des manifestations à caractère agricole. Le même intervenant a appelé à prendre en considération ce

musée dont le siège est exigu ne lui permettant pas d'exposer et de jouer son rôle éducatif surtout qu'il est une destination des élèves. Le musée agricole de Sidi Bel-Abbès a accueilli lors de sa participation au Salon international de l'agriculture d'Oran, un grand nombre d'élèves, de professeurs d'université et d'étudiants qui ont pris connaissance de ses collections et du merveilleux patrimoine documentant le développement de l'agriculture en Algérie. La cinquième édition de ce salon international de quatre jours, organisée par l'agence «Exposium Events», a enregistré la participation d'une cinquantaine d'exposants algériens et une entreprise tunisienne et l'affluence d'environ 8 000 visiteurs, selon les organisateurs.

Maya H.

Recherche et innovation

## Appel à développer la microélectronique pour booster l'économie nationale

Les participants à un workshop sur «l'élaboration d'un plan d'action national stratégique de recherche et d'innovation dans le domaine de la microélectronique», ouvert samedi à l'université Djillali-Liabes de Sidi Bel-Abbès, ont souligné la nécessité d'une collaboration entre chercheurs et professionnels pour développer ce domaine clef et booster l'économie nationale. La nécessité de tirer profit de la recherche scientifique et académique pour développer ce domaine avec, à la clef, le renforcement de l'investissement dans cette spécialité pour créer une valeur ajoutée au bénéfice de l'économie nationale, a été soulignée lors de la rencontre scientifique élargie aux enseignants universitaires et aux compétences

nationales ainsi que celles activant à l'étranger en microélectronique. Hakim Harik, directeur sectoriel auprès de la direction générale de la Recherche scientifique et Développement technologique (DGRSDT), a insisté sur l'impératif de poursuivre les échanges entre universitaires et chercheurs pour l'élaboration d'un plan de développement de la microélectronique en Algérie, en offrant une opportunité aux étudiants qui ont choisi ce secteur important et les encourager à créer des start-ups innovantes. «L'objectif premier est de trouver les mécanismes qui permettent d'atteindre un niveau élevé d'innovation, ainsi que d'augmenter le niveau de développement technologique au sein des universités en faisant appel aux compé-

tences nationales dans le domaine de la microélectronique et permettre aux universitaires de tirer profit de l'expertise nationale formée à l'étranger. Il s'agit également de les encourager à créer leur start-ups dans cette filière et d'accompagner les entreprises mères pour apporter une valeur ajoutée», a-t-il ajouté. Pour sa part, Abdelkader Tadjer, enseignant à l'université Djillali-Liabes, a donné un aperçu sur l'Entreprise nationale des industries électroniques (ENIE) de Sidi Bel-Abbès, créée durant les années 70 et pionnière à l'échelle africaine dans le domaine de la fabrication des composants électroniques, semi conducteurs et cartes mères, qui entrent dans le montage des télévisions et radios, ainsi que tous les besoins

en microélectronique, insistant sur la nécessité d'encourager les étudiants à créer des start-ups et travailler parallèlement avec l'entreprise mère, ce qui permettra de densifier le tissu économique dans le domaine de la microélectronique. Le wali de Sidi Bel-Abbès, Ahmed Abdelhafid Saci, a indiqué, de son côté, que cette rencontre scientifique est une occasion de plus pour les jeunes et les étudiants de s'impliquer dans la vie active à travers l'encouragement de l'investissement, insistant sur l'impératif de développer la recherche scientifique dans la microélectronique et son élargissement à ceux qui veulent s'y mettre, ainsi que de renforcer sa place en fixant les axes stratégiques pour relever le défi sur le marché de la pièce

électronique et les perspectives de développement économique. Pour rappel, les travaux de ce workshop de deux jours, organisés à l'initiative de la DGRSDT, structure de recherche, placée sous tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, visent à élaborer un plan de développement pour relever le défi de la filière microélectronique, d'approfondir son caractère pluridisciplinaire à travers un certain nombre d'applications, outre la modernisation de la formation qualifiante dans le domaine de la microélectronique et la fixation d'axes stratégiques pour tracer une feuille de route au plan national et renforcer la coopération scientifique.

G. H.

Souk Ahras

# Hausse sensible du nombre de micro-entreprises

■ Le nombre de micro-entreprises créées durant l'année 2019, au titre du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) a atteint 176 dont 39 réalisées par des femmes, a-t-on appris auprès du directeur de l'antenne locale de cet organisme.

Par Nassima A.

L'année 2019 a vu la création de 176 micro-entreprises, alors qu'en 2018, leur nombre ne dépassait pas 100, a indiqué M. Zeroual, soulignant que l'engouement des jeunes pour la création des entreprises et leur accompagnement permanent par les responsables de cet organisme ainsi que l'organisation de journées «portes ouvertes» ayant permis de créer des liens de communication avec les jeunes, axés sur la communication de proximité, la promotion des services et l'explication des mesures et procédures liées à la création des micro-entreprises, constituent les facteurs qui ont favorisé cette augmentation sensible. Des portes ouvertes sur les décisions prises concernant l'octroi des locaux commerciaux relevant des instances placées sous la tutelle du ministère de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville à l'instar de l'office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) et de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du



logement (AADL) ainsi que les conditions que doivent remplir les jeunes désireux de bénéficier d'une opération d'extension de leurs entreprises, ont été récemment organisées, a rappelé, M. Zeroual. La concrétisation de ce nombre d'entreprises (176) qui a contribué à générer 500 postes de travail en faveur des jeunes de cette zone frontalière, a

nécessité une enveloppe financière estimée à 70 millions DA. Le secteur des services a eu la part du lion avec 69 établissements créés sur les 176 micro-entreprises mises en place en 2019. Il s'agit de laboratoires d'analyses médicales, des bureaux d'avocats et d'architectes, des locaux de montage et de fabrication des panneaux d'énergie solaire. Le

secteur des services est suivi du créneau des métiers qui a permis d'enregistrer 59 entreprises activant dans divers domaines dont la ferronnerie d'art, la plomberie, la peinture et la construction, a-t-il détaillé. Pour ce qui est du secteur agricole, il a vu la création de 22 micro-entreprises liées au domaine apicole et des grandes cultures alors que 19

autres ont été créées dans le domaine industriel (production des fourrages consacrées à l'alimentation du bétail et de volailles, conservation des produits alimentaires et des fruits et légumes) en plus de sept autres entreprises liées au créneau des travaux publics, ajoute la même source. M. Zeroual a appelé les jeunes à la nécessité de rejoindre le chemin du développement des entreprises start-up, dans le cadre de la nouvelle stratégie de l'Etat visant la promotion de ce type d'entreprises, dans le but de créer la richesse et de l'emploi et de réduire le taux de chômage. Afin de rapprocher les services de cette agence aux citoyens, des journées d'information et de sensibilisation autour des méthodes de création d'une micro-entreprise et d'identification de la relation entre le propriétaire de la micro-entreprise, les banques et les services des impôts, ont été organisées récemment en faveur des stagiaires des centres et instituts de formation professionnelle, a-t-on encore signalé. **N. A./APS**

Djelfa/ Lotissements et constructions rurales

## Vers l'accélération de la délivrance des actes de propriété

La wilaya de Djelfa prévoit prochainement l'accélération des procédures de délivrance des actes de propriété relatifs aux lotissements fonciers et aux constructions rurales, à travers différentes communes, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. «Il est impératif d'activer le rôle des bureaux d'urbanisme au niveau des différentes communes, afin de délivrer les actes de propriété au profit des bénéficiaires de logements ruraux ou d'un lot de terrain au niveau des lotissements sociaux», avait insisté récemment le wali, Toufik Dhif, lors de la réunion de l'exécutif de la wilaya, élargie aux présidents des communes. Le wali avait, également, instruit les présidents des communes de la

nécessité de constitution de commissions et de cellules de suivi de cette opération, inscrite au titre des orientations du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, tout en appelant à une «coordination entre toutes les cellules et les services de la wilaya, pour trouver solution à toutes les entraves rencontrées», a-t-il indiqué. L'opération concerne plus de 2 900 bénéficiaires de lotissements publics et près de 4 000 autres bénéficiaires de logements ruraux, est-il signalé. Le wali a, par la même, recommandé aux responsables en charge du secteur local du logement, notamment de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), d'«œuvrer dans le même sens de

la facilitation de la délivrance des contrats relatifs à la catégorie de logements concernée par cette opération». A noter que la réunion de l'exécutif de la wilaya a été consacrée au traitement de nombreux dossiers de développement relatifs, entre autres, au secteur des travaux publics, affecté d'un programme supplémentaire destiné au renforcement du réseau des routes communales de la wilaya, a-t-on dévoilé, à l'occasion. D'autres sujets relatifs aux campagnes de sensibilisation sur les risques liés aux accidents de la route et aux intoxications au gaz ont été aussi abordés lors de cette réunion.

Samy T.

Constantine/ Logements AADL2

## Levée des entraves administratives pour achever l'aménagement extérieur

Les entraves administratives et techniques ont été levées pour permettre l'achèvement des travaux d'aménagement extérieur des logements AADL2 implantés sur les sites de Retba (Didouche Mourad et El Mouzina à El Khroub) à Constantine, a affirmé le wali Abdessamie Saïdoune. Le problème d'opposition soulevé par les propriétaires du site Retba a été levé et il a été décidé, il y a 2 jours, de mobiliser par la force publique pour évacuer les lieux et permettre le lancement des travaux de raccordement au réseau électrique (5 poteaux électriques sur les 9 prévus sur place ont été déjà installés), a précisé le même responsable dans une

déclaration à la presse en marge d'une visite de travail dans les communes d'Ibn Ziad et Messaoud Boudjeriou. En dépit de la nature hostile de l'assiette, les travaux d'ouverture de pistes pour le raccordement aux

réseaux de gaz naturel et d'électricité sont en cours, a ajouté le même responsable. S'agissant des logements AADL du site El Bechakra dans la commune d'El Khroub, dont le chantier d'aménagement a été mis à l'arrêt par

l'entreprise de réalisation pour des raisons financières, le chef de l'exécutif local s'est engagé à relancer les travaux. Le même responsable local a affirmé que les travaux d'aménagement extérieur des 1 000 logements AADL,

implantés à l'extension Ouest de la circonscription administrative Ali-Mendjeli seront achevés «dans 2 ou 3 mois».

N. O.

Ouargla

## Des aides au profit des nécessiteux de la région d'Oglat Larbâa

Une caravane de solidarité portant sur la distribution d'aides au profit de plus de 40 familles nécessiteuses vivant dans la région d'Oglat Larbâa, commune de N'goussa, 40 km ouest de la wilaya de Ouargla, s'est ébranlée samedi d'Ouargla, à l'initiative de l'association «Djousour El-Khir». Organisée avec le concours des bienfaiteurs, cette caravane de solidarité consis-

te en l'attribution des produits alimentaires de large consommation, des articles de coulage et des trousseaux scolaires, a expliqué le président de l'association précitée, Khalladi Rabie. Cette caravane s'assigne comme objectifs l'ancrage de l'entraide et de solidarité entre citoyens et la contribution de la société à améliorer les conditions de vie de la population des zones enclavées et déshé-

ritées. Deuxième du genre initiée cette année par l'association, cette caravane sera confortée par d'autres initiatives similaires, en coordination avec les directions de l'action sociale (DAS) et de la santé, de la population et de la réforme hospitalière (DSPRH) ciblant les populations nomades et celles des régions enclavées de la wilaya.

R. R.



Tunisie

# L'indice de l'inflation reflète la réalité de la hausse des prix

■ *L'inflation est définie comme étant une hausse généralisée et persistante des prix. Elle a trois causes principales : un accroissement brusque de la demande, la hausse simultanée des prix et des salaires et une politique monétaire indécise qui favorise les fluctuations des taux d'intérêt bancaires et de la liquidité.*

Par Mohamed B.

En Tunisie, l'inflation est un phénomène structurel et endémique vu le caractère fluctuant de la consommation, la montée des importations, la récurrence des pénuries et le caractère restrictif de la politique monétaire du pays, notamment en raison du niveau élevé du taux d'intérêt bancaire de base (7.81%) – hors marge bancaire qui peut atteindre 7% pour certains crédits – et de l'insuffisance chronique de la liquidité qui atteint actuellement 11 milliards de dinars. L'évolution de l'inflation est calculée mensuellement par l'Institut national de la statistique (INS) qui établit, à cet effet, un indice dénommé l'indice des prix à la consommation (IPC). Cet indice est déterminé en pondérant les variations des prix de 12 familles de produits et services dont le nombre est de presque 1 000 et qui sont commercialisés au niveau de quelques 3 672 points de vente sur tout le territoire national. Il importe de signaler que le dernier ajustement de la méthodologie du calcul de l'IPC remonte à 15 ans et ne tient pas compte des disparités sociales et régionales au niveau des revenus et des pouvoirs de consommation des citoyens. Pour cela et d'une façon générale, les consommateurs sentent que l'indice d'évolution des prix qui est de 6.7% en moyenne durant l'année 2019 d'après l'INS, ne reflète pas l'évolution réelle des prix qui est d'ailleurs estimée par plusieurs économistes locaux et étrangers à 10% au minimum. Dans ce contexte, le centre tunisien de veille et d'intelligence économique relevant de l'Union Tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat a demandé aux autorités compétentes de réviser la méthodologie de suivi de l'évolution des

prix pour un meilleur rapprochement entre l'inflation ressentie par les consommateurs et celle qui est calculée arithmétiquement. En somme et au vu de ces données, l'inflation en Tunisie est actuellement un fléau qui ronge le pouvoir de consommation des citoyens, qui a baissé durant les huit dernières de 85% en moyenne, malgré des augmentations salariales annuelles de 5 à 6%. Il en est de même pour l'épargne des ménages qui a enregistré une baisse significative. D'autres chiffres émanant de l'Institut national de la consommation (INC), de l'INS et de la Banque centrale de Tunisie (BCT), inquiètent puisqu'un million de Tunisiens sont surendettés auprès des banques et 66% de la population est complètement exclue du système financier. Les dettes bancaires des ménages (23 930 millions de dinars) sont consacrées essentiellement à la consommation courante soit 26.2% pour l'alimentation, 19% pour l'habitat, 12.7% pour le transport et 42.1% pour d'autres besoins vitaux à l'instar de l'éducation, les soins et l'habillement. Il s'avère que pour remédier à cette situation critique, il est évident de faire baisser le taux d'intérêt bancaire au même niveau du taux de l'inflation et de rationaliser les importations dont le volume s'est élevée à 63.5 milliards de dinars en 2019 et ce, pour dynamiser la demande et garantir une meilleure sécurité financière aux Tunisiens.

## L'UGTT n'abandonnera pas son rôle national

Le secrétaire général adjoint de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT), Bouali Mbarki a souligné que l'organisation syndicale n'abandonnera pas son rôle national et continuera à militer pour préserver la paix sociale et défendre la classe ouvrière. S'exprimant lors d'une conférence organisée à Sfax pour commémorer la grève



générale du 26 janvier 1978, M. Mbarki, cité par l'agence TAP, a réaffirmé que la Centrale syndicale «est prête à consentir davantage de sacrifices et à œuvrer en faveur de la réalisation de réformes globales et réelles pour instaurer un Etat démocratique et surmonter la crise que traverse le

pays». Il a cité notamment, la restructuration de la caisse de compensation et la révision des systèmes de retraite et de sécurité sociale. De son côté, l'historien Abdelwehed Mokni a souligné dans son intervention que la grève du 26 janvier 1978 a été «une épreuve difficile pour la

centrale syndicale qui a milité pour lutter contre la tentative d'oppression des syndicalistes à cette époque». Pour l'historien, «il n'y a pas de transition démocratique sans une justice, des médias et des instances constitutionnelles indépendants».

M. B. / Tunisie numérique

## Dépôt officiel aujourd'hui du dossier de l'île de Djerba auprès de l'Unesco

UNE DÉLÉGATION tunisienne déposera officiellement aujourd'hui en France, le dossier de candidature pour l'inscription de l'île de Djerba sur la liste du patrimoine mondial de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco). Dans un communiqué, relayé vendredi par l'agence TAP, le ministère des Affaires culturelles a fait savoir que le dossier sera remis lundi auprès du Centre du patrimoine international, au siège de l'Organisation onusienne à Paris, en présence de l'ambassadeur représentant permanent de la Tunisie auprès de l'Unesco, Ghazi Ghrairi. Selon la même source, il s'agit d'une délégation de haut niveau qui réunit des responsables d'institutions en charge du patrimoine relevant du ministre des Affaires Culturelles ainsi que des membres de la société civile. Le ministre des Affaires culturelles Mohamed Zinelabidine, cité par la TAP, a fait savoir que ce dossier qui obéit à des critères scientifiques et techniques, a été élaboré par des spécialistes dans le secteur du patrimoine. En coordination avec l'ambassadeur représentant permanent de la Tunisie auprès de l'Unesco, le comité chargé du dossier a envisagé une nouvelle formule du dossier afin de lui offrir plus de chance à être inscrit sur la liste définitive de l'Unesco, a dit le ministre.

R. M.

Libye

## L'embargo sur les armes violé par plusieurs pays, dit l'Onu

Plusieurs pays soutenant les camps rivaux en Libye ont violé l'embargo sur les armes dont ils étaient convenus d'un renforcement lors du Sommet organisé dimanche dernier à Berlin, ont déclaré samedi les Nations unies. «Au cours des dix derniers jours, un certain nombre d'appareils ont été vus atterrir dans des aéroports libyens dans des zones de l'ouest et de l'est du pays pour fournir les parties (prenantes au conflit) en armes avancées, véhicules blindés, conseillers et combattants», a dit dans un communiqué la mission onusienne pour la Libye. «La mission condamne ces violations en cours, qui menacent de plonger le pays dans un cycle renouvelé et intensifié de combats», a-t-elle ajouté, accusant sans les nommer plusieurs pays présents à Berlin dimanche dernier. Les grandes puissances et les soutiens des belligérants se sont prononcés dans la capitale allemande en faveur

d'un renforcement de l'embargo sur les armes imposé à la Libye dans l'espoir de parvenir à un cessez-le-feu durable. Le maréchal Khalifa Haftar, homme fort de l'Est libyen dont les forces ont lancé en avril dernier une offensive sur la capitale Tripoli, où siège le gouvernement dit d'entente nationale (GNA) reconnu par la communauté internationale, était présent à Berlin mais n'a pas rencontré le Premier ministre Fayez al Sarraj. Les Emirats arabes unis et l'Égypte soutiennent les troupes du maréchal Haftar, tandis que le GNA est appuyé par la Turquie.

## Le blocage des sites pétroliers fait chuter de 75% la production depuis le 18 janvier

La production de pétrole a chuté de 75% en Libye en raison du blocage des terminaux pétroliers depuis le 18 janvier, passant de

plus de 1,2 million à un peu plus de 320.000 barils par jour (b/j), a annoncé la Compagnie nationale de pétrole (NOC). Cette chute de la production a engendré des pertes estimées à plus de 256 millions de dollars, depuis la fermeture des plus importants champs et ports pétroliers dans l'Est et le Sud du pays, a précisé la NOC dans un bulletin d'information. Les principaux terminaux pétroliers de l'est de la Libye étaient bloqués samedi, selon les médias. Les exportations ont été suspendues dans les ports du «croissant pétrolier», poumon de l'économie libyenne: Brega, Ras Lanouf, al-Sedra, al-Hariga et Zouitina. La NOC avait également déploré la fermeture des vannes d'une station de pompage dans le sud-ouest du pays, entraînant l'arrêt de la production sur deux importants champs pétroliers, al-Charara et al-Feel.

Sabiha O. / Reuters



Séisme en Turquie

# 31 morts, course contre la montre des secouristes

■ Les secouristes luttent contre la montre et le froid samedi pour extirper à temps des personnes coincées sous les décombres, au lendemain d'un puissant séisme qui a frappé l'est de la Turquie, faisant près de 31 morts.

Par Rosa C.

Le tremblement de terre, qui a été ressenti dans plusieurs pays voisins, s'est produit vendredi à 17h55 GMT dans la province d'Elazig et a été mesuré à une magnitude de 6,7 par l'institut

américain USGS. En signe de solidarité avec les sinistrés, le président Recep Tayyip Erdogan s'est rendu à Elazig, dans le quartier de Mustafa Pasa, où deux immeubles résidentiels se sont effondrés, affirmant que l'État ferait «*tout ce qui est en son pouvoir*» pour aider les habitants. Selon un nouveau bilan provisoire de l'agence gouvernementale des situations de catastrophe (AFAD), au moins 29 personnes ont été tuées et près de 1 500 blessées. En outre, 43 personnes ont été extraites en vie des décombres. A Mustafa Pasa, quartier populaire d'Elazig aux rues poussiéreuses, plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées samedi, observant les secouristes dans l'odeur âcre émanant de braseres de fortune. «*Trois de mes proches sont coincés dans les décombres. Que Dieu nous vienne en aide. Nous*



ne pouvons rien faire, sauf prier», confie Mustafa, qui habite le quartier. «*J'étais chez moi pendant le séisme. C'était tellement long !*», raconte-t-il. «*Ma femme et mes deux enfants criaient. Moi, j'étais incapable de bouger*», ajoute-t-il. Juchés sur l'amas de béton plié et de poutres fracassées de l'un des deux immeubles de quatre étages écroulés à Mustafa Pasa, des secouristes ont minutieusement déblayé les gravats pendant des heures, un seau après l'autre. Leur travail de fourmi a été récompensé par la découverte de quatre rescapés. Mais, à trois reprises, ils n'ont pu que récupérer des corps sans vie, dont celui d'un nourrisson. Postée devant une supérette non loin de là, Hayriye Durmaz, 32 ans, dit avoir vu les deux bâtiments s'affaisser. «*C'est comme si la fin du monde était arrivée*», dit-elle en se frottant les mains pour les réchauffer. «*Les voitures s'arrêtaient, les gens en descendaient et récitaient des prières*». Elle est interrompue par une ambulance quittant la scène, sirènes hurlantes. Plusieurs immeubles alentour, fissurés par la secousse, ont été

évacués par précaution. Après avoir retiré sa casquette traditionnelle à huit bords, un homme âgé demande à un jeune policier s'il peut monter récupérer quelques effets. Requête refusée. Fatih Cakmak, 34 ans, était employé d'une épicerie se trouvant au rez-de-chaussée d'un des immeubles écroulés. Il a fermé la boutique moins d'une heure avant la secousse. Lorsque la terre a tremblé, il est sorti de chez lui en vitesse et s'est réfugié sous une voiture. «*Je n'ai pensé à rien d'autre qu'à la mort*», souffle-t-il. «*J'ai eu très peur, ça ne peut pas s'expliquer*». Selon la présidence turque, environ 2 000 secouristes ont été dépêchés dans la province d'Elazig et celle voisine de Malatya, elle aussi durement touchée. Des gymnases, des écoles et des bibliothèques ont ouvert leurs portes pour accueillir les personnes ayant fui leurs maisons après le séisme. Immédiatement après le tremblement de terre vendredi, des intermédiaires s'en sont pris au «*laxisme*» des autorités en matière de normes antisismiques, une accusation que rejette le gouverne-

ment de Recep Tayyip Erdogan. Samedi, le bureau du procureur d'Ankara a annoncé l'ouverture d'une enquête visant les auteurs de «*provocations*» sur les réseaux sociaux. La ville d'Elazig, dont l'agglomération compte quelque 350 000 habitants, dont une importante communauté kurde, est régulièrement secouée par des tremblements de terre. La Turquie est située dans une des zones sismiques les plus actives du monde. En 1999, un séisme de magnitude 7,4 avait frappé le nord-ouest du pays, faisant plus de 17 000 morts, dont un millier à Istanbul. Le dernier puissant séisme à frapper la Turquie (7,1 sur l'échelle de Richter) s'était produit en 2011 dans la province de Van (est), faisant plus de 600 morts. En septembre, un séisme de magnitude 5,7 avait touché Istanbul, la capitale économique du pays. Les experts estiment qu'un tremblement de terre majeur peut à tout moment toucher cette ville de plus de 15 millions d'habitants, où l'habitat, souvent anarchique, n'est que rarement aux normes antisismiques.

R. C.



## Commentaire

Plan

Par Fouzia Mahmoudi

Lors de sa campagne électorale pour la présidentielle de 2016 Donald Trump avait assuré qu'il serait en mesure, une fois à la Maison-Blanche, d'avancer un plan de paix viable pour stopper le conflit au Proche-Orient. Néanmoins, trois ans après son arrivée au pouvoir, loin de régler le problème israélo-palestinien, il n'a fait que l'amplifier et polariser plus que jamais les positions dans la région. Finalement, le président américain a annoncé la semaine dernière qu'il présenterait ce mardi son plan de paix avant la visite à Washington du Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu. «*Nous le rendrons probablement public un peu avant*», a-t-il déclaré à bord de l'avion présidentiel Air Force One. «*C'est un excellent plan*», a-t-il ajouté. «*J'aimerais vraiment parvenir à un accord*». La Maison-Blanche a annoncé que Benjamin Netanyahu et son rival politique Benny Gantz se rendraient cette semaine à Washington. Le vice-président Mike Pence, en visite à Jérusalem où il participait jeudi à une cérémonie marquant l'anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz, a transmis une invitation aux deux hommes à se rendre à Washington. On ne sait pas pour l'heure si Donald Trump a prévu de les rencontrer ensemble ou séparément. Interrogé sur d'éventuels contacts entre son administration et les Palestiniens, qui ont déjà jugé le texte mort-né, Trump est resté évasif. «*Nous leur avons parlé brièvement*», a-t-il répondu, sans autres précisions. «*Je suis certain qu'ils réagiront peut-être de manière négative au début, mais c'est en réalité très positif pour eux*», a-t-il ajouté. Les représentants américains n'ont fait aucune mention d'une éventuelle invitation transmise aux Palestiniens. L'Autorité palestinienne a réitéré jeudi son rejet du projet de paix de la Maison-Blanche, mettant en avant le fait que Donald Trump avait reconnu unilatéralement en décembre 2018 Jérusalem comme capitale d'Israël. Les Palestiniens veulent depuis toujours faire de Jérusalem-Est la capitale de l'État auquel ils aspirent, mais Israël considère la ville comme sa capitale «*unifiée et indivisible*». Un porte-parole du président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas a dit prévenir «*Israël et l'administration américaine de ne franchir aucune ligne rouge*». Visant à relancer les négociations de paix israélo-palestinien, qui se sont écroulées en 2014, le plan de l'administration Trump est un document de plusieurs dizaines de pages qui aborde en détail les questions épineuses entre Israéliens et Palestiniens, comme le statut de Jérusalem. Il est le fruit de trois années de travaux menés par Jared Kushner, haut conseiller et gendre de Donald Trump, Avi Berkowitz et Jason Greenblatt. Jared Kushner a présenté en juin dernier à Bahreïn, lors d'un «*atelier*» selon ses termes, le volet économique du plan, qui ambitionne d'investir 50 milliards de dollars sur dix ans au Proche-Orient. Avant même la présentation du plan, les Palestiniens ont rejeté l'approche américaine dans son ensemble, la jugeant trop biaisée en faveur d'Israël et soupçonnant l'administration Trump de vouloir les priver d'un État vraiment souverain. Il est vrai que peu d'observateurs sont aujourd'hui optimistes quant au plan de paix de Trump qui du fait de l'extrême parti pris de ce dernier à l'égard d'Israël, risque d'être très favorable aux Israéliens et défavorable aux Palestiniens qui n'ont jamais eu les faveurs du président américain.

F. M.

Burundi

## Réunion du parti au pouvoir pour désigner son candidat à la présidentielle

Le parti au pouvoir au Burundi, le CNDD-FDD, réuni dimanche en congrès extraordinaire à Gitega (centre), doit désigner son candidat à la présidentielle du 20 mai, le chef d'Etat sortant Pierre Nkurunziza ayant déjà annoncé son intention de ne pas se représenter. «*Ce congrès est un événement exceptionnel qui va marquer le début d'une nouvelle page dans l'histoire du Burundi et du parti CNDD-FDD*», a déclaré samedi Pierre Nkurunziza, en réitérant sa volonté de ne pas se représenter «*malgré ceux qui me le demandent*», au cours d'une cérémonie de clôture de «*trois jours de prières*» organisée par son parti. M. Nkurunziza, 55 ans, au pouvoir depuis 2005, avait surpris les observateurs lorsqu'il

avait annoncé en juin 2018 qu'il ne se présenterait pas à sa propre succession le 20 mai 2020, alors que la nouvelle Constitution de 2018 le lui permet. L'annonce en avril 2015 de sa candidature à un troisième mandat controversé avait plongé son pays dans une crise politique émaillée de violences et de violations massives des droits de l'homme qui ont fait 1 200 morts et déplacé plus de 400 000 personnes entre avril 2015 et mai 2015, selon les estimations de la Cour pénale internationale qui a ouvert une enquête. «*Officiellement, c'est le congrès du parti qui désigne le candidat à la présidentielle au cours d'une session à huis clos, mais il s'agit en réalité d'une mascarade car le choix a déjà été opéré en amont*

«*bien avant cette réunion*», a indiqué un haut cadre de ce parti, cité par des médias. Plusieurs noms de responsables ont circulé ces derniers jours dans les médias comme favoris à la succession, dont deux reviennent le plus souvent. Il s'agit du président de l'Assemblée nationale, Pascal Nyabenda, et du secrétaire général du parti, le général Evariste Ndayishimiye. Ancien ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique, chef de cabinet militaire et civil du président, le général Ndayishimiye comptait parmi les principaux chefs militaires du CNDD-FDD à la signature de l'accord de cessez-le-feu en 2003 qui mit un terme à la guerre civile au Burundi (au moins 300 000 morts entre 1996 et 2003).



Une passerelle entre la musique et les arts visuels

## Exposition «Hommage au jazz» de Nouredine Chegrane

■ L'artiste peintre Nouredine Chegrane est revenu à son public avec une exposition pleine de créativité tout en jetant des passerelles entre la musique et les arts visuels. C'est dans le cadre d'une exposition intitulée «Hommage au jazz» que l'artiste a exposé ses œuvres où les instruments de musique sont dessinés «tel que je les perçois dans un symbolique de création», explique le plasticien.

Par Abia Selles

Le plasticien Nouredine Chegrane nous montre que le jazz ne peut pas être écouté sans connaître ses instruments. C'est à travers une exposition intitulée «Hommage au jazz» que l'artiste nous fait une rétrospective des différents instruments de musique utilisés dans le jazz. Entre des instruments traditionnels et modernes, le plasticien crée une passerelle entre la musique et l'art visuel.

Organisée par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel à la villa Dar Abdelatif, cette exposition célèbre le jazz par la liberté qu'il exprime, la fusion et l'importante place qu'occupe l'improvisation.

Dans une première collection Nouredine Chegrane rend hommage à de grands noms du jazz américain comme Ella Fitzgerald, Louis Armstrong, Duke Ellington, ou encore Miles

Davis, par des toiles reproduisant de nombreux instruments (guitare, saxophone, batterie, piano,...) et portent ces noms comme des graffitis.

L'artiste précise qu'il ne prétend pas reproduire les instruments de musique à l'identique mais «tel que je les perçois dans un symbolique de création».

Une seconde collection est dédiée aux origines africaines du jazz et des instruments de musique. Des musiciens, des instruments traditionnels et des danseurs du continent sont représentés avec une palette plus riche et plus chaude, portant une infinité de symboles de la culture et des noms de jazzmen afro-américains.

Nouredine Chegrane, qui a aussi été musicien de jazz dans sa jeunesse, explore la fusion musicale à travers les toiles «Jazz in Algeria», «Afro-Jazz» et «Jazz Gnawa».

Dans ces œuvres, le bendir, le ney, le gombri ou encore le tbel

sont intégrés pour composer, avec des couleurs et des traits, une mélodie aussi harmonieuse que la fusion de styles musicaux.

Réputé pour son utilisation du symbole berbère et nord-africain dans ses œuvres, le peintre revisite le costume traditionnel, la tapisserie et les tatouages dans certains de ses travaux.

Comme dans ces précédentes expositions, Nouredine Chegrane sort du conformisme du support et propose des toiles rondes et triangulaires.

L'artiste, pour qui le jazz et la peinture sont «similaires du point de vue de la création et de l'improvisation», tente de restituer visuellement l'harmonie exprimée par cette musique avec le même processus de création.

Né en 1942, Nouredine Chegrane a étudié à l'Ecole d'architecture et des beaux-arts d'Alger auprès de M'hamed Issiakhem. Il appartient au groupe «Aoucham» (Taouage), un courant artistique célébrant le



patrimoine culturel algérien et nord-africain. Il a exposé dans de nombreuses villes du monde.

Son «Hommage au jazz» est visible jusqu'au 7 février prochain. A. S.

Présentation de la générale de la pièce «Madjanine wa laken»

### Le public de Tiaret applaudit la prestation

La générale de la pièce «Madjanine wa laken» (Fous, mais...), produite par la troupe théâtrale «El Mechaal» de la wilaya de Tiaret, a été présentée

samedi à la maison de la culture Ali-Maachi de Tiaret.

Mise en scène par Abdelkader Dekkiche et écrite par Mustapha Yahiaoui, la pièce traite de thèmes sociaux abordant l'emploi, la pauvreté, l'émigration clandestine, des sujets politiques nationaux et internatio-

naux, l'art, la culture et autres questions de la société algérienne.

La pièce de 50 minutes où se mêlent comédie et tragédie dans un décor réaliste, a été ovationnée par le public qui a fort apprécié les mouvements des acteurs.

Par ailleurs, le metteur en

scène Abdelkader Dekkiche a indiqué, en marge de la représentation théâtrale, qu'une pièce pour enfants est en phase de production et de mise en scène, à savoir «Dalal wa aalem el khayal» (Dalal et le monde de la fiction) écrite par Manal Boutamra, une comédienne

dans la pièce «Madjanine wa laken». Le directeur de la maison de la culture «Ali-Maachi», Kada Kanbiz, a souligné que cette œuvre théâtrale sera jouée dans différentes régions du pays dans le cadre de l'échange culturel et des festivals régionaux et nationaux. F. H.

#### AGEND'ART

Salle Ibn Zeydoun à 19h  
30 janvier :

L'Institut Cervantès d'Alger, en collaboration avec le ministère algérien de la Culture, organise un concert de rock flamenco avec l'artiste espagnol Nestor. Le prix du ticket d'entrée est fixé à 600 DA.

**Siège de la Fondation Ahmed et Rabah-Asseleh Jusqu'au 18 février :**

Exposition collective d'arts plastiques «Un rêve... trois regards», avec l'architecte Chafa Ouzani (Béjaïa), les artistes plasticiens Djamel Talbi (Tizi-Ouzou) et Mourad Abdelaoui (Aïn Beïda).

**Galerie Ifru Design Jusqu'au 31 janvier :**  
Exposition «Hommages» de l'artiste Abdelhalim Boukhalfa.

**Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran**

**Mercredi 29 janvier à 18h30 :**  
Concert de rock flamenco avec l'artiste espagnol Nestor.

**Musée d'art moderne d'Oran Jusqu'au 2 février :**

Exposition artistique collective avec la participation de 33 artistes plasticiens, à l'occasion du 37<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de l'Union nationale des arts de la culture (Unac).

Afin de réformer le théâtre en Algérie

### Une feuille de route «sérieuse et réaliste» en préparation

La ministre de la Culture, Malika Bendouda, a affirmé, samedi à Alger, que son secteur «s'attelle à l'élaboration d'une feuille de route sérieuse et réaliste» pour réformer l'organisation de l'ensemble des rouages du théâtre algérien en associant tous les acteurs du domaine.

S'exprimant à l'occasion de la cérémonie de distinction des

acteurs de la pièce de théâtre «GPS» qui a décroché récemment le prix «El Kacimi» pour la meilleure représentation arabe, la ministre a précisé que «la concrétisation de cette feuille de route ne sera possible qu'avec l'association de toutes les compétences, et ce, dans le cadre de la transparence et la confiance».

La ministre a indiqué, dans ce

sens, l'organisation «d'assises regroupant des artistes et des gens du théâtre en vue de définir les lacunes et les solutions pour y remédier», assurant qu'elle «se tiendra aux côtés des gens du théâtre pour mettre fin à la bureaucratie et à la mauvaise gestion, ayant causé la médiocrité et la marginalisation des vrais créateurs».

Evoquant Hanane Mehdi qui a décroché la troisième place au 12<sup>e</sup> Festival du théâtre arabe de Amman (Jordanie) pour son texte destiné aux enfants «L'Homme de neige rouge», M<sup>me</sup> Bendouda a souligné que le théâtre pour enfants sera également «l'un de nos défis majeurs» dans l'avenir.

M. K.

Maison de la culture de Chlef

### La pièce «Assoued Fi Assoued» très appréciée par le public

La pièce théâtrale «Assoued Fi Assoued» (Noir en noir), une chronique sociale dans le genre tragi-comique, présentée, samedi à la maison de la culture de Chlef, a été suivie avec beaucoup d'intérêt par le public assez nombreux, présent sur place, a-t-on constaté.

La pièce, présentée pour la première fois à Chlef, est l'œuvre du dramaturge Abdelaziz Mounir. Il s'agit d'une tragédie d'une durée de 45 mn, axée sur nombre de fléaux sociaux, notamment relatifs à la corruption dans les secteurs de la santé et de l'art.

La trame de la pièce se déroule autour d'un homme malade (admirablement interprété par le jeune comédien Hadj Henni Moussa), qui va dans un hôpital pour se faire soigner. Il y est malheureusement accueilli par un médecin qui lui réserve un traitement des plus déplorables, qui l'accable encore plus et aggrave son état de santé, au double plan physique et psychique.

Ne s'arrêtant pas à cette mauvaise expérience, et croyant qu'il suffit juste de changer de médecin, notre malade va voir un autre praticien, qui complique encore plus son état

de santé. Une façon pour le réalisateur de cette pièce de mettre en lumière la médiocrité des prestations médicales auxquelles ont droit certains malades, au niveau d'un nombre d'établissements où la corruption a été érigée en maître-mot.

L'autre sujet abordé dans cette pièce a trait aux comportements de certains de nos jeunes qui s'appliquent à imiter aveuglement des personnalités connues du monde occidental, pour gagner en notoriété et devenir célèbre.

L. B.



Judo/Championnat d'Algérie seniors  
**Le GSP haut la main**

**LES JUDOKAS** du GS Pétroliers ont dominé les finales de la 3e et dernière journée du Championnat d'Algérie individuel seniors, en décrochant quatre des cinq titres mis en jeu samedi à la salle Harcha-Hacène (Alger). La sensation de cette ultime journée de compétition, consacrée aux poids lourds, a été réalisée par la jeune judokate du GS Pétroliers Meroua Mammeri (19 ans) qui a détrôné la multiple championne d'Algérie et sa coéquipière en club, Sonia Asselah, par ippon en moins d'une minute de combat dans la catégorie des +78 kg. «Je suis très contente de cette victoire qui vient récompenser de longs mois de travail. Je remercie mon entraîneur qui m'a toujours poussée à donner le maximum. Ce titre de championne d'Algérie est le fruit de ses conseils», a déclaré la nouvelle reine du judo national à l'APS.

La deuxième finale féminine disputée samedi a été remportée par Thala Chikh (JS El Kseur), en l'absence pour blessure de la tenante du titre, Kouathar Oualal (GS Pétroliers). Dans le tableau masculin, le GS Pétroliers a décroché les trois titres mis en jeu : Oussama Kabri (-90 kg), Mustapha Bouamar

(-100 kg) et Mohamed Sofiane Belreka (+100 kg). L'entraîneur du GSP, Noureddine Yakoubi, s'est félicité des résultats obtenus par ses athlètes malgré l'absence de plusieurs titulaires pour blessures, à l'image de Fethi Nourine (-73 kg). «Nous avons un groupe homogène avec des athlètes d'expérience qui encadrent les jeunes et cela s'inscrit dans la politique de rajeunissement prônée par la direction du club. Le plus important pour nous est de préparer nos athlètes pour l'équipe nationale afin qu'ils puissent se distinguer au niveau international», a-t-il dit. De son côté, le directeur technique national (DTN) à la Fédération algérienne de judo, Salim Boutebcha, a estimé que ce Championnat national a été d'un niveau «moyen», en l'absence de plusieurs cadres de l'équipe nationale. «Ce championnat nous a permis d'évaluer le niveau et de détecter de nouveaux talents. Les nouveaux champions seront convoqués pour renforcer les rangs de la sélection nationale en prévision des prochaines échéances internationales, notamment les Championnats d'Afrique programmés au mois d'avril au Maroc», a-t-il déclaré.

AGEx du COA

**Cinq nouveaux membres dans le BE**

**CINQ NOUVEAUX** membres ont intégré le Bureau exécutif du Comité olympique et sportif algérien (COA), lors de l'Assemblée générale extraordinaire (AGEx) tenue samedi au siège de l'instance olympique à Ben-Aknoun (Alger). Lors de cette AGEx qui s'est déroulée en présence de 50 fédérations dont 16 olympiques sur les 87 que compte l'assemblée générale du COA, les membres ont procédé au remplacement de cinq membres du Bureau exécutif, à l'issue d'un vote partiel à bulletins secrets. Les membres ayant intégré le Bureau exécutif du COA sont : Bouaoud Abdelmadjid (64 voix), président de la Fédération des sociétés d'aviron et de canoë-kayak (FASACK), Rabah Bouarifi (61 voix), président de la Fédération de basket-ball (FABB), Lemouchi Mustapha (46 voix), président de la Fédération de volley-ball (FAVB), Benalloua Yazid (44 voix), président de la Fédération de taekwondo (FAT) et Abderezzak Lazreg (39 voix), président de la Fédération de tir sportif (FATS). Les nouveaux élus remplaceront à cette occasion les cinq «exclus» qui ont contrevenu aux obligations de présence aux réunions du Bureau exécutif, conformément aux règlements et statuts intérieurs de l'instance olympique. Il s'agit de Salim Raouf Bernaoui, président de la Fédération d'escrime (FAE), Larbi Abdellaoui, président de la Fédération d'haltérophilie (FAH), Hakim Boughadou, président de la Fédération de natation (FAN), Sofiane Zahi, président de la Fédération de gymnastique (FAG) et Nabil Sadi, ex-président de la Fédération de boxe (FAB).

Dans son allocution à l'ouverture des travaux, le président du COA, Mustapha Berraf, a expliqué aux membres présents que cette AGEx est organisée «conformément aux articles 33 et 35 des statuts et règlements adoptés par l'assemblée générale et approuvés par le Comité international olympique (CIO)».

Ligue des champions (5<sup>e</sup> j)/AS Vita Club 4-JSK 1

**Les Canaris volent en éclats**

■ La JS Kabylie a perdu tout espoir de se qualifier aux demi-finales de la Ligue des champions d'Afrique après avoir été battue sur le score sans appel de (4/1) à Kinshasa, lors du match comptant pour la 5<sup>e</sup> journée du groupe D.



Les Kabyles se concentreront sur le championnat maintenant

Par Mahfoud M.

**L**es Canaris, qui avaient espoir de continuer leur aventure dans la plus prestigieuse des compétitions africaines, savaient qu'ils devaient l'emporter, en

attendant le résultat de l'autre confrontation du groupe. Cependant, les coéquipiers de Bencherifa étaient loin de leur forme habituelle et se sont faits piéger par cette équipe congolaise qui avait hâte de prendre sa revanche, elle qui est également

sortie de cette compétition. Les buts de la rencontre ont été inscrits par Shabani (24<sup>e</sup> s.penalty), Bengala (55<sup>e</sup>), Luzolo (67<sup>e</sup>) et Mayele (70<sup>e</sup>) pour l'AS Vita club, alors que Hamroune (31<sup>e</sup>) a sauvé l'honneur pour les Canaris. Même si les joueurs souhaitaient vraiment se ressaisir après les déboires en championnat et leur défaite face à l'USMA qui avait conduit au limogeage du coach français, Hubert Velud, rien de cela ne présageait sur le terrain, étant donné qu'ils étaient loin de la forme qu'ils avaient pour habitude de montrer et n'ont pas pu inquiéter la formation du Vita Club. D'aucuns pensent qu'il était impossible de faire quoi que ce soit et ramener un résultat probant après la crise qui a secoué l'équipe et le changement dans le staff technique avec le retour de Chay qui est loin de la réalité du terrain, lui qui n'a pas entraîné depuis quelque temps, puisqu'il occupait un poste plus administratif, étant le conseiller du président Mellal. Certains aussi pensent que le déplacement du premier responsable du club qui se trouve aux USA est inopportun et qu'il se devait de rester avec son équipe pour soutenir les joueurs et les membres du staff technique dans cette étape cruciale. L'essentiel maintenant est que le club doit se concentrer sur ce qui l'attend dans le championnat national, d'autant plus que la situation sera difficile lors de la manche retour.

Ligue 2 (16<sup>e</sup> journée)

**Le WAT et l'OM côte à côte**

**L**e WA Tlemcen, large vainqueur de la JSM Bejaia (4-0), a rejoint en tête du classement, l'O. Médéa tenu en échec par la lanterne rouge, l'USM Harrach (1-1), alors que la situation se complique pour le trio du bas du tableau, le MO Béjaia, la JSM Béjaia et l'USM Harrach, à l'occasion de la 16<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 2, qui a repris ce samedi après une longue trêve hivernale. Le duo de tête, OM-WAT, accentue donc son avance (5 longueurs) sur leurs poursuivants immédiats, le RC Relizane et le RC Arba, battus sur le même score (2-0) à Saïda et Skikda. La formation médéenne est sortie indemne de son court voyage à El-Harrach en obtenant un précieux nul devant les Harrachis plus que jamais menacés par la descente aux enfers. Hachem a donné l'avantage à l'OM (53<sup>e</sup>) avant que les locaux n'égalisent sur penalty par Benayache (72<sup>e</sup>). En revanche, le WAT n'a eu aucune peine pour battre la JSMB qui s'est déplacée avec un effectif amoindri, suite à la grève observée par les cadres de l'équipe pour protester contre la non-régularisation de leur situation financière. Deux doublés de Belatrèche et Mezouani

ont suffi au bonheur des Widadis qui croient plus que jamais à leur retour parmi l'élite. L'autre grand bénéficiaire de cette journée n'est autre que la JSM Skikda qui a pris le meilleur sur un autre prétendant pour la montée, le RC Arba. Les «V Noirs» ont vite fait de prendre la mesure de leur adversaire en menant (2-0) lors de la première période, avant de sauvegarder jalousement leur avance jusqu'au coup de sifflet final. Cette victoire met les Skikdis dans le sillage immédiat de deux 3<sup>e</sup> (RCA-RCR) qui ne comptent plus qu'une petite longueur d'avance. Le RC Relizane, l'autre candidat pour l'accession, n'a pu freiner l'élan de son voisin de l'Ouest, le MC Saïda, qui s'est imposé grâce à un doublé de Seddik, et qui éloigne provisoirement son équipe de la zone de turbulence. L'USM Annaba (6<sup>e</sup> - 24 pts) a confirmé son retour en

forme en battant son voisin de l'Est, le DRB Tadjenanet (1-0). La saison est encore longue avec 42 points encore en jeu, ce qui donnera lieu à un rebondissement à tous les niveaux, notamment pour l'ASM Oran (23 pts) qui n'a pas abdicé dans la course, alors que la lutte sera beaucoup plus chaude pour le maintien en Ligue 2, qui impliquera une dizaine de formations, dont les trois derniers, le MO Béjaia (14<sup>e</sup>-17 pts) incapable de battre l'AS Khroub (0-0), la JSM Béjaia (15<sup>e</sup>- 14 pts) et l'USM Harrach (16<sup>e</sup> - 12 pts).

R. S.

Résultats et classement :

ABS-OMA	2-1
ASMO-MCEE	1-0
JSMS-RCA	2-0
USMH-OM	1-1
USMAN-DRBT	1-0
MCS-RCR	2-0
WAT-JSMB	4-0
MOB-ASK	0-0

	Pts	J
1). WAT	32	16
- OM	32	16
3). RCR	27	16
-). RCA	27	16
5). JSMS	26	16
6). USMA	24	16
7). ASMO	23	16
8). MCEE	21	16
9). MCS	20	16
-). AB	20	16
- ASK	20	16
12). OMA	18	16
-). DRBT	18	16
14). MOB	17	16
15). JSMB	14	15
16). USMEH	12	16

M. M.



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Nominations

## Le président Tebboune procède à un mouvement dans le corps des walis

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, a procédé samedi à un remaniement partiel dans le corps des walis et des walis délégués. «Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, Abdelmadjid Tebboune, président de la République, a signé, ce jour, un décret portant mouvement partiel dans le corps des walis et des walis délégués», indique un communiqué de la Présidence de la République.

A ce titre, sont nommés walis Messieurs :

ADRAR : BAHLOUL Larbi

CHLEF : DJARI Messaoud

OUM-EL-BOUAGHI : TIBOURTINE Zine Eddine BATNA : MEZ-  
HOUD Toufik BISKRA : ABINOUIAR Abdallah BLIDA : NOUICER  
Kamel BOUIRA : LAKEHAL AYAT Abdessalem

TLEMCEM : MERMOURI Amoumène TIARET : DERAMCHI  
Mohamed Amine ALGER : CHERFA Youcef DJELFA : BENAMAR  
Mohamed

JIJEL : KELKAL Abdelkader SAIDA : SAAYOUD Saïd SIDI BEL-  
ABBES : LIMANI Mustapha CONSTANTINE : SACI Ahmed

Abdelhafidh MOSTAGANEM : SAIDOUN Abdelsamir

MASCARA : SEYOUDA Abdelkhalek BORDJ BOU ARRERIDJ :  
BENMALEK Mohamed TINDOUF : MAHIOU Youcef TISSEM-  
SSILT : ZEKRIFA Mahfoud KHENCHELA : BOUZIDI Ali TIPAZA :  
HADJ MOUSSA Omar

MILA : MOULAY Abdelwahab

AIN DEFLA : EL BAR Mbarek

NAAMA : MEDEBDED Idir

Sont nommés walis délégués Madame et Messieurs :

DRARIA (w. d'Alger) : ZERROUKI Ahmed MENEA (w. Ghardaïa) :

AISSAT Aïssa DRAA ERRICH (w. Annaba) : BOUCHACHI Ouassila

DJANET (w. Illizi) : CHELLALI Boualem.

### LISTE DU DIMANCHE

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a procédé à un mouvement partiel dans le corps des walis et des walis délégués, indique dimanche un communiqué de la Présidence de la République. «Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, Abdelmadjid Tebboune, président de la République, a signé, ce jour, un décret portant mouvement partiel dans le corps des walis et des walis délégués», précise la même source A ce titre, sont nommés walis et walis délégués Madame et Messieurs :

Annaba : BERRIMI Djamel Eddine

Ghardaïa : AMARANI Boualem - wali déléguée de Birtouta (w. Alger) : M<sup>me</sup> BELHEOUANE Nachida

- Wali délégué de Bouinan (w. Blida) : BELMALEK Mokhtar. Pour rappel, le chef de l'Etat avait procédé samedi à un mouvement partiel qui a porté sur la nomination de 25 walis et 4 walis délégués. Il a été mis fin également aux fonctions de 19 walis et 3 walis délégués.

APS

Tébessa

## Découverte d'un bain romain dans la commune de Ferkane

UN CITOYEN de la commune de Ferkane (180 km au sud de Tébessa) a découvert un site archéologique dans la région de Oued Soukhna, susceptible d'être un ancien bain romain, a révélé dimanche Habib Kacem, président de l'Assemblée populaire communale (P/APC) de cette collectivité locale.

L'édile a affirmé, à l'APS, avoir été alerté par un citoyen suite à la découverte samedi soir d'un site archéologique au sein même de sa ferme alors qu'il plantait des oliviers.

Dans ce contexte, le président de l'APC de Ferkane a fait savoir qu'il avait informé à son tour les autorités

locales et la direction locale de la culture de cette nouvelle découverte en vue de prendre les mesures nécessaires.

A noter qu'au cours de la semaine dernière, une mosaïque avait été découverte dans la région de Tiffach, dans la commune de Negrine (Tébessa), sur un site susceptible de renfermer des thermes datant de l'époque romaine.

Aussi afin de protéger les lieux de tout acte de sabotage, vandalisme ou vol, trois gardiens ont été recrutés pour sécuriser ce site archéologique où la mosaïque avait été découverte.

Fella C.

## Accident mortel impliquant des autobus



Djalou@hotmail.com

En raison de la présence d'une bactérie dans le lait en sachet

## Tizi Ouzou : la principale laiterie fermée

Les services du commerce de la wilaya de Tizi Ouzou ont ordonné la fermeture de la laiterie Tassili de Draa Ben Khedda suite à la contamination du lait par la bactérie coliforme.

Par Hamid M.

L'arrêt de la production au niveau de cette principale laiterie à Tizi Ouzou, l'ex-Onalaït, est effectif depuis samedi dernier suite à la détection de cette bactérie dans le lait en sachet. Le non-respect des conditions d'hygiène est à l'origine de cette bactérie, selon les services de l'Inspection vétérinaire de la wilaya. Pour palier le manque de production de lait en sachet de cette unité, estimée à 300 000 litres par jour, les services du commerce ont annoncé l'ache-

minement de quantités de lait depuis les laiteries des wilayas voisines Boumerdès, Bouira et Béjaïa.

Tizi Ouzou/Fermé depuis trois ans : Entame des travaux de réfection d'un tronçon routier de la RN12A

Les travaux de réfection d'un tronçon routier de la RN12A reliant Tizi Ouzou à Makouda à hauteur de Zaouia ont été lancés ces derniers jours après plusieurs jours de protestation des transporteurs de la même localité en novembre 2019. En plus de

la prise en charge du glissement de terrain à l'origine de la fermeture de cette route faisant la jonction entre la rocade Nord de la ville de Tizi Ouzou à la RN 72, il sera procédé au bitumage de six kilomètres de route. Le montant de l'opération confiée à deux entreprises est de 10 milliards de centimes pour un délai de réalisation de trois mois. Le détour emprunté depuis trois ans suite à la fermeture de ce tronçon routier sera également bitumé selon les services des travaux publics de la wilaya de Tizi Ouzou.

H. M.

M'sila/Ain El Hadjel

## 5 morts et 31 blessés dans un accident de la circulation

Le bilan de l'accident de la circulation survenu dans la nuit de samedi à dimanche sur l'axe de la route nationale RN8 à proximité de la localité d'Ain El Hadjel (M'sila) au lieu-dit Ennahiya est passé à 5 morts et 31 blessés, a-t-on appris dimanche des services de la Gendarmerie nationale.

L'accident a eu lieu suite à une collision entre un bus de transport de voyageurs assurant la liaison Alger-Hassi Messaoud et un tracteur roulant dans un sens inverse, selon la même source. Les morts et les blessés ont été évacués vers les hôpitaux de Sidi Aïssa, de M'sila et de Douéra (Alger), a ajouté la même

source. Le wali de M'sila, El Cheikh El Ardja s'est déplacé sur les lieux de l'accident pour s'enquérir de la situation des victimes et des conditions de prise en charge, a-t-on rappelé. Pour rappel, les services de la Protection civile avaient annoncé auparavant un premier bilan de 4 morts et 26 blessés.

M. O.

Oran

## Six personnes arrêtées et une quantité de psychotropes saisie

SIX personnes ont été interpellées et quatre-cent comprimés de psychotropes ont été saisis par les gendarmes de Hassi-Bounif et de Ain-Turk, Oran, indique dimanche un communiqué du commandement de la Gendarmerie nationale. Selon la même source, les gendarmes de la brigade de Mers-El-Kebir ont

interpellé, lors d'une patrouille exécutée au centre ville de la localité, «deux individus âgés de 21 et 25 ans, demeurant dans ladite localité, en possession de cent comprimés de psychotropes de marque Rivotril». De leurs côtés, les gendarmes de la brigade de sécurité routière de Mers-El-Kebir ont

interpellé, lors d'une patrouille à hauteur du village Fellaoucene, commune d'Ain-Turk, «trois personnes, âgées de 24, 25, 27 ans, avec une femme âgée de 25 ans, à bord d'un véhicule, en possession de trois cents comprimés de psychotropes de marque Pregabaline et 1,5 gramme de kif traité». O. N.